

Procès-verbal

de la 25^{ème} Assemblée des délégués (AD) de la Fédération sportive suisse de tir (FST) du samedi 25 avril 2026, Lycée cantonal, Porrentruy JU.

Liste de présence:

Electeurs:	201 délégués ayant droit de vote, dont 179 représentants des Associations-membres, 17 membres d'honneur et 5 membres du Comité directeur.
Invités:	49 invités
Fonctionnaires/ Collaborateurs de la FST:	15 participants
Total des personnes présentes:	265 participants
Scrutateurs:	5 scrutateurs (appartenance entre parenthèses): Markus Weber (SKGS), Jürg Stüssi-Lauterburg (EM), Erhard Hüppi (OSPSV), Daniela Morf (ZHSV), Sepp Kost (KSGOW)
Référents:	Divisionnaire Raynald Droz, commandant div ter 1 Thomas Stettler, conseiller national du canton du Jura Philippe Eggertswyler, maire de Porrentruy Yannick Vernier, président de la Fédération Jurassienne de Tir (FJT)
Présidence:	Luca Filippini, président de la FST
Procès-verbal:	Silvan Meier, directeur de la FST
Interprètes:	Nina von Heydebrand, Jaime Calvé
Dames d'honneur:	Oriane Stettler et Laura Dupré

Ordre du jour

1. Salutations	2
2. Procès-verbal de la 24 ^{ème} AD du 26.04.2025	4
3. Rapport annuel de 2025	4
4. Comptes annuels de 2025	4
5. Finances.....	5
6. Cotisations, frais et redevances 2027	6
7. Nouvelle convention avec le Musée suisse du tir	7
8. Etat d'avancement des travaux relatifs à la stratégie «FST 2036»	7
9. Election de remplacement d'un membre du Comité directeur pour la période en cours jusqu'en 2029	7
10. Fêtes fédérales de tir	8
11. Honneurs	8
12. Informations concernant la FST	9
13. Discussions	9
14. Prochaine Assemblée des délégués.....	10

1. Salutations

1.1 Salutations du président

La 25^{ème} Assemblée des délégués (AD) de la Fédération sportive suisse de tir (FST) s'ouvre par l'entrée du drapeau de la Fédération, accompagnée musicalement (marche du drapeau) par l'organiste Gabriel Wolfer. L'hymne nationale est jouée après que toutes les personnes présentes se soient levées.

Le président Luca Filippini tient tout d'abord à remercier le canton du Jura pour son accueil, ainsi que l'organiste Gabriel Wolfer et les deux dames d'honneur, Oriane Stettler et Laura Dupré.

Le président annonce que le conseiller fédéral Martin Pfister, le chef de l'armée Benedikt Roos, l'ancien chef de l'armée Thomas Süssli, le président de la Fondation «Foyer des tireurs», Paul Winiker, ainsi que la présidente d'honneur Dora Andres ont dû s'excuser.

Il se réjouit toutefois de citer les personnalités suivantes et de leur souhaiter la bienvenue parmi les tireuses et les tireurs:

- le divisionnaire Raynald Droz, commandant div ter 1,
- le président d'honneur Peter Schmid
- Paul Röthlisberger, président de la Fondation «Musée suisse du tir de Berne» ainsi que
- Ruedi Vonlanthen, président des USS-Assurances.

Compte tenu du programme chargé, le président s'abstient de citer d'autres invités nommément. Il se réjouit toutefois de la présence de nombreux invités de marque issus des milieux politiques, sportifs et économiques.

Compte tenu de la répartition des hommages et des contraintes de temps, la constitution sera avancée.

L'Assemblée des délégués va maintenant être constituée par le directeur Silvan Meier. Les documents ont été envoyés dans les délais le 23 mars 2026. Il indique qu'au total, 201 délégués ayant droit de vote, soit 250 personnes (invités, fonctionnaires et collaborateurs compris), sont présents, ces personnes ayant été invitées conformément aux statuts. La majorité absolue est de 101 voix. Compte tenu de la disposition des sièges dans la salle, il convient de désigner 5 scrutateurs (cf. liste de présence ci-dessus). Cette année, la carte d'électeur est verte.

Le président désigne le directeur comme secrétaire de séance, constate que la convocation et la constitution de l'Assemblée sont conformes à la loi et aux statuts, et ouvre ainsi officiellement la 25^{ème} Assemblée des délégués de la FST.

Le président procède à l'élection des 5 scrutateurs proposés (liste de présence ci-dessus).

Décision n°2026-01

Les 5 scrutateurs proposés sont élus à l'unanimité sous les applaudissements.

Vient ensuite l'élection du bureau électoral (chargé de superviser les élections et les votations).

Décision n°2026-02

L'AD élit à l'unanimité Walter Harisberger (vice-président), Reto Müller (Comité directeur) et Silvan Meier (directeur) au bureau électoral.

Le président passe à l'ordre du jour. Les points à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués ont été longuement discutés hier lors de la Conférence des présidents. Cela n'a entraîné aucune modification de l'ordre du jour.

Il demande en outre à l'Assemblée d'utiliser le micro mis à disposition lors de toute prise de parole. D'une part, pour une meilleure compréhension, et d'autre part, pour garantir une traduction simultanée précise.

Décision n°2026-03

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Le président procède à l'hommage aux disparus en mémoire des camarades décédés. En hommage à tous les camarades tireurs décédés depuis la dernière AD, il rend hommage aux membres d'honneur de la FST Josef «Seppi» Alois Weltert-Käslin (1937–2025), Jean «Jeannot» Bulliard (1930–2025), le président d'honneur Heinz Bolli (1944–2025), Jean-Jacques Philippe Joss (1953–2026), Willy Loretan-Wirz (1934–2026), Werner Hirt-Klöti (1940–2026) ainsi qu'Alois Zahner (1943–2026). L'Assemblée se lève pour observer une minute de silence en mémoire des défunts. L'organiste Gabriel Wolfer interprète ensuite un morceau approprié. Après l'hommage aux défunts, un autre morceau sera joué, avant que l'organiste Gabriel Wolfer ne soit remercié et ne prenne congé.

1.2 Allocutions des invités

Luca Filippini souhaite la bienvenue au premier intervenant, Philippe Eggertswyler, maire de Porrentruy, et lui donne la parole pour son allocution de bienvenue

Philippe Eggertswyler transmet le message de salutations de Porrentruy. Il y souligne la nécessité de s'engager au sein de la communauté, qui constitue aujourd'hui l'un des piliers essentiels de notre société. Il évoque ensuite son expérience personnelle dans le domaine du tir sportif et remercie toutes les personnes présentes pour leur engagement au quotidien.

Le président remercie son interlocuteur pour ses paroles aimables et remet un petit cadeau à M. Philipp Eggertswyler.

11. Honneurs

11.1 Election comme membre d'honneur

Les honneurs ont été rendus en plusieurs phases lors de l'AD. S'en suit une première série d'honneurs avec l'élection des membres d'honneur.

Le président de la FST invite Nina Christen, ancienne athlète d'élite et championne olympique, à monter sur scène.

Le président rend hommage aux multiples mérites et aux incroyables succès que Nina Christen a obtenus et accumulés au fil des ans au service du tir suisse. Lors de son hommage, le président retrace les différentes étapes que Nina Christen a traversées et franchies au cours de sa carrière de sportive d'élite. Le président remercie Nina Christen pour tout ce qu'elle a accompli, non seulement pour la Fédération, mais aussi pour l'ensemble de la communauté du tir et lui souhaite bonne chance pour l'avenir.

Luca Filippini remet à Nina Christen un bouquet de fleurs, l'insigne d'or, la plaque d'honneur ainsi qu'un petit paquet suisse.

Le Comité directeur souhaite nommer Nina Christen comme nouveau membre d'honneur de la FST en reconnaissance de ses services rendus à la Fédération.

Décision n°2026-04

Nina Christen est élue membre d'honneur de la FST sous les applaudissements.

Nina Christen remercie toutes les personnes présentes pour cet honneur et adresse quelques mots à l'assemblée des tireurs.

Luca Filippini souhaite la bienvenue au deuxième orateur, le divisionnaire Raynald Droz, commandant div ter 1, et lui cède la parole pour qu'il prononce son allocution. Le divisionnaire Raynald Droz souhaite la bienvenue aux personnes présentes et transmet le message de salutations de l'armée.

Dans son discours, il aborde plus précisément les vertus qui, au tir sportif, ne sont pas seulement indispensables mais sont également vécues. Tout cela fait désormais défaut dans la société actuelle, notamment en raison de la situation actuelle en matière de sécurité. Il souhaitait que ces vertus-là reviennent en force, non seulement dans la société, mais aussi en politique. Il faut désormais faire preuve d'unité pour renforcer la capacité de défense de la Suisse. Par ailleurs, il invite tout un chacun à s'engager en faveur de la sécurité et de nos valeurs dans notre pays.

Le président remercie son interlocuteur pour ses aimables paroles et remet un petit cadeau au divisionnaire Raynald Droz.

Le président passe la parole au troisième intervenant et souhaite la bienvenue à M. Thomas Stettler, conseiller national du canton du Jura.

Le conseiller national Thomas Stettler transmet le message de bienvenue du canton du Jura. Il souhaite la bienvenue aux délégués de la Fédération sportive suisse de tir à Porrentruy et se réjouit que l'Assemblée se tienne dans le canton du Jura. Le Jura se caractérise par la tradition, l'engagement et la convivialité; le tir sportif y est profondément ancré et fait partie intégrante de la culture régionale.

Tireur actif de longue date et président de la Société de tir de Soyhières, où l'on tire à 300 mètres, il souligne que la réussite au tir sportif ne repose pas seulement sur le talent, de bonnes installations et un équipement de qualité, mais surtout sur des sociétés solides, l'esprit d'équipe, l'amitié et la volonté de se mesurer aux autres. Ces valeurs permettraient de maintenir le tir sportif en vie et de créer des liens entre les tireuses et les tireurs.

Il remercie les délégués et les fonctionnaires pour leur engagement sans faille, souvent discret. Sans leur travail, il n'y aurait pas cette diversité de concours et compétitions, cette qualité d'organisation irréprochable, ni cet avenir prometteur pour les tireurs, qu'ils soient débutants ou confirmés.

C'est avec une fierté toute particulière qu'il évoque la tireuse jurassienne de l'élite, Audrey Gogniat, dont les succès sur la scène internationale font honneur à tout le canton. Il salue l'importance de son rôle d'ambassadrice du tir sportif et espère qu'elle pourra rapidement réintégrer l'équipe suisse.

Pour finir, il souhaite un agréable séjour dans le Jura, des discussions enrichissantes, des décisions judicieuses et une Assemblée réussie aux invités.

Le président remercie son interlocuteur pour ses aimables paroles et remet un petit cadeau à M. Thomas Stettler.

Pour conclure, le président cède la parole à M. Yannick Vernier, président de la FJT, afin qu'il prononce son allocution de bienvenue. Yannick Vernier souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et se réjouit que la 25^{ème} Assemblée des délégués de la FST se tienne dans le canton du Jura. Il remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation et souhaite à toutes les personnes présentes une Assemblée des délégués réussie.

Le président remercie M. Yannick Vernier pour ses aimables paroles et lui remet un petit cadeau.

2. Procès-verbal de la 24^{ème} AD du 26.04.2025

2.1 Approbation

Le président soumet le procès-verbal de l'AD du 26.04.2025 à discussion, qui a été envoyé aux membres de la Fédération et aux membres d'honneur le 10.07.2025 et publié sur le site web de la FST.

Personne d'autre ne souhaite prendre la parole.

Décision n°2026-05

L'AD approuve à l'unanimité le procès-verbal du 26.04.2025 concernant les points à l'ordre du jour de l'AD de 2025.

3. Rapport annuel de 2025

3.1 Approbation

Le président passe au point 3 de l'ordre du jour et l'ouvre par un bref bilan et une perspective d'avenir.

L'année dernière, l'accent a été mis sur l'élaboration de la nouvelle stratégie, ce qui a demandé beaucoup d'efforts.

La Fédération sportive suisse de tir (FST) repose sur trois piliers: le Sport populaire, le Sport d'élite et les activités hors du service. La Fédération apporte une contribution importante dans ces trois domaines. Dans le cadre des activités hors service, elle agit également pour le compte de l'armée, qui compte sur notre participation active.

Il fait référence aux trois piliers et les aborde spécifiquement dans son discours. En ce qui concerne le Tir en campagne, il a fait part aux personnes présentes du nombre réjouissant d'environ 148'000 participants, un chiffre supérieur à celui de 2024, qui détenait le record depuis 2009, et il a remercié toutes celles et ceux qui ont contribué à ce résultat.

Au Sport d'élite, après une situation difficile en termes de personnel en début d'année, Joël Strübi a été nommé responsable du Sport d'élite et de la promotion de la Relève. Des entraîneurs compétents ont heureusement pu être trouvés, notamment à l'étranger, pour pourvoir les postes d'entraîneurs encore vacants. Il revient sur les différents succès remportés et remercie non seulement tous ses supporters, mais aussi tout particulièrement l'armée, et plus précisément le colonel EMG Marco Mudry, responsable de la promotion du Sport d'élite au sein de l'armée.

Le président conclut son discours en remerciant toutes les personnes impliquées et en se montrant optimiste quant à l'avenir de la Fédération.

Le président présente la structure du rapport annuel. Le rapport annuel sans les comptes annuels (point 4 de l'ordre du jour) est soumis à discussion, mais personne ne prend la parole et l'on passe directement à son approbation.

Décision n°2026-06

L'AD approuve le rapport annuel de la FST pour l'exercice 2025 à l'unanimité.

4. Comptes annuels de 2025

4.1 Fédération sportive suisse de tir – Approbation

Le président donne la parole au vice-président, Walter Harisberger pour la présentation des comptes annuels 2025. Walter Harisberger indique que l'exercice se solde par un résultat positif de 77'929 CHF, soit un montant supérieur à celui prévu au budget. Les principales raisons en sont notamment la baisse des coûts salariaux et le remboursement des frais d'assainissement (effets exceptionnels ponctuels dans le domaine de la prévoyance professionnelle), par exemple par la dissolution de provisions. De plus, le budget reposait sur une hypothèse erronée concernant la contribution éthique, puisqu'aucune contribution de 65'000 CHF n'a été versée en 2025.

L'exercice comptable a également été marqué par des changements dans les affectations, notamment en ce qui concerne la contribution du sport, celle-ci n'ayant toutefois eu aucune incidence sur le résultat des comptes annuels. Au Sport populaire, la baisse des coûts salariaux a également eu un effet positif tandis que certains concours ont connu une stabilisation, voire une légère augmentation. Au Sport d'élite, le report des remplacements de personnel a entraîné une baisse des charges salariales. De plus, les frais d'exploitation, notamment ceux liés à l'entretien, à l'informatique et à d'autres domaines, ont pu être réduits.

Walter Harisberger donne la parole pour discuter des comptes annuels mais personne ne souhaite s'exprimer.

Décision n°2026-07

L'AD approuve à l'unanimité les comptes annuels de la FST pour l'exercice 2025, qui affichent un résultat annuel de 77'929 CHF, et donne décharge au Comité directeur à l'unanimité.

4.2 Election de l'Organe de révision – Approbation

Conformément à l'article 26 des statuts de la FST, Walter Harisberger précise que l'Assemblée des délégués peut mandater une société d'audit externe et indépendante pour vérifier les comptes annuels, comme le proposent les documents de la séance. Comme personne ne demande la parole, il procède directement à l'élection de l'Organe de révision.

Décision n°2026-08

La mission d'audit des comptes de la FST pour l'exercice 2025 est confiée à l'unanimité à BDO AG, sise à Burgdorf.

4.3 Fondations «Foyer des tireurs» / «Musée du tir» – Information

Walter Harisberger présente les comptes annuels des deux fondations. Il ajoute que le Foyer des tireurs n'est pas utilisé uniquement par la FST. Divers locaux sont loués à des tiers externes. Dans un avenir proche, il faudra remplacer le système de chauffage vieillissant du Foyer des tireurs à Lucerne. Un projet concret sera élaboré en 2027.

En ce qui concerne le Musée du tir, Walter Harisberger tient à remercier tout particulièrement la directrice Franziska Karlen ainsi que le président du Conseil de fondation Paul Röthlisberger pour le travail accompli. Il invite tout le monde à venir découvrir la nouvelle exposition ainsi que le Musée du tir qui a été rénové.

5. Finances

5.1 Budget 2026 – Information

Outre les postes budgétaires habituels, Walter Harisberger indique que le budget 2026 se caractérise avant tout par des dépenses et des recettes supplémentaires liées à la mise en œuvre de la stratégie FST 2036. Cela a notamment pour conséquence que la partie projets est beaucoup plus impactée que les années précédentes.

Au niveau opérationnel, le budget 2026 affiche un résultat négatif d'environ 190'000 CHF. La partie projets affiche également un résultat négatif d'environ 482'000 CHF en raison de divers projets stratégiques et d'amortissements supplémentaires pour l'Admin FST.

Le Comité directeur et la Direction sont conscients que le budget est nettement plus déficitaire que les années précédentes, notamment dans le domaine des projets. Cela s'explique toutefois en grande partie par la mise en œuvre de la stratégie «FST 2036». Dans le même temps, il est clair que le budget d'exploitation ne doit pas rester déficitaire sur plusieurs années. C'est pourquoi cette stratégie comprend également des projets et des initiatives visant à réduire les coûts. De plus, des augmentations de cotisations, telles que prévues dans la planification financière 2027-2031, seront inévitables.

5.2 Planification financière 2027-2031 – Information

Walter Harisberger présentera les grandes lignes du plan financier à l'AD, qui a été dévoilé la veille lors de la CP. Walter Harisberger précise que la planification financière repose sur les données empiriques des précédentes années et sur la stratégie «FST 2036». Alors qu'une baisse des cotisations est attendue en raison de dissolutions et de fusions, le nombre de licences reste stable chez les seniors et augmente chez les moins de 21 ans. La planification financière ne tient pas encore compte de l'augmentation prévue des cotisations, notamment pour les licences à partir de 2028. Les éventuelles hausses de prix des munitions d'ordonnance sont prises en compte ainsi que la baisse de 5 à 10% des contributions de l'OFSP, de Swiss Olympic et de la CISIN à partir de 2027, suite aux mesures d'économie décidées par la Confédération. Les coûts salariaux sont pris en compte sur la base d'une augmentation annuelle de 1%, tandis que les recettes et les dépenses au Sport populaire sont considérées comme stables. Dans le même temps, les dépenses consacrées au Sport d'élite et à la promotion de la

Relève restent élevées. Des mesures d'optimisation sont prévues et il y a également du potentiel dans le domaine du sponsoring.

En outre, il souligne que des projets stratégiques sont prévus à hauteur d'environ 250'000 CHF par an. De plus, des amortissements de 340'000 CHF chacun sont pris en compte pour l'Admin FST pour les années 2027 et 2028. Aucun projet financé par des fonds ni aucune correction de valeur sur les participations ne sont prévus pour la période de planification. La situation de trésorerie est jugée suffisante jusqu'en 2027 mais sera tendue par la suite.

Au sujet des tendances du plan financier pour la période 2027-2031, Walter Harisberger indique que tant les résultats opérationnels que les résultats globaux seront négatifs. Ces derniers sont attendus à environ 1 mio de CHF par an bien que des amortissements pèseront fortement pour les années 2027 et 2028. En conclusion, WHA constate qu'il est nécessaire d'optimiser non seulement les coûts, mais aussi de générer des recettes supplémentaires pour mettre en œuvre la stratégie 2036 et garantir la compétitivité internationale. A cette fin, l'accent est mis en particulier sur l'augmentation des cotisations ainsi que sur une meilleure exploitation du potentiel du sponsoring. Lors de ses explications, il attire l'attention sur le diagramme correspondant dans la présentation.

5.3 Etat d'avancement du nouveau système de cotisations à partir de 2028

Walter Harisberger annonce que le projet de refonte du système de cotisations a été lancé. L'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 2028. Le groupe de projet du côté de la FST comprend Walter Harisberger comme président, Silvan Meier, Adi Schnider et Simone Stieger. Les Associations-membres sont représentées par Heinz Meili, Jérôme Guérin, Andreas Kurz et Thomas Vock. L'objectif du projet est de remplacer le système actuel, en place depuis environ huit ans, et de mettre en place un système de cotisations équitable, transparent et compréhensible. A cet égard, les fédérations et les sociétés de tir doivent être associées à l'élaboration de ces mesures afin d'en garantir une large adhésion. Le nouveau système devrait s'inscrire sur un horizon de cinq à dix ans. Sur le fond, le projet s'articule en trois phases: Dans un premier temps, les statistiques actuelles, telles que le nombre de sociétés de tir et de licenciés, ont été recueillies; ensuite, une planification à moyen et long terme a été établie pour l'évolution de ces indicateurs; enfin, dans un troisième temps, deux ou trois modèles alternatifs ont été élaborés pour le nouveau système de cotisations. La phase 1 est déjà terminée; la phase 2 devrait s'achever d'ici fin juin 2026 et l'élaboration des modèles de cotisation d'ici fin octobre 2026. La réunion d'information de la CP 2/26 est prévue pour le 1er décembre 2026. La consultation devrait se dérouler de la mi-décembre 2026 à la mi-février 2027. La décision concernant le nouveau système de cotisations devrait être prise lors de l'Assemblée des délégués d'avril 2027.

6. Cotisations, frais et redevances 2027

6.1 Approbation

Comme chaque année, les délégués fixent l'ensemble des cotisations, frais et redevances pour l'année à venir. Aujourd'hui, pour l'année 2027. Walter Harisberger passe en revue les différents points de la proposition et les commente.

Le Comité directeur propose à l'Assemblée des délégués d'approuver les frais comme suit:

- a) Cotisation de société **inchangée**
- b) Cotisation de participation **inchangée**
- c) **Renoncement** à la contribution au Fonds pour les activités publiques par tireur licencié (hors moins de 21 ans) pour l'année 2027
- d) Contribution forfaitaire **inchangée**
- e) Frais et cotisations pour les RTSp **inchangés**
à l'exception des munitions pour le pistolet par. 25/50m cal. 7.65: désormais 10 centimes par coup de concours (contre 5 centimes auparavant)
- f) Approbation du montant inchangé des frais d'inscription.

Walter Harisberger prend la parole au sujet de l'approbation des cotisations, des frais et redevances. Il soumet la proposition du Comité directeur à discussion, sans qu'elle ne soit débattue.

Décision n°2026-09

L'AD approuve à l'unanimité les cotisations, frais et redevances proposés pour 2027, conformément à la proposition présentée.

7. Nouvelle convention avec le Musée suisse du tir

Walter Harisberger indique que le Comité directeur demande à l'Assemblée des délégués d'approuver la nouvelle convention de prestations conclue avec le Musée suisse du tir de Berne (MST) qui entrera en vigueur le 1er janvier 2027. Il est prévu une durée de cinq ans et que la contribution annuelle aux frais d'exploitation s'élève à 280'000 CHF. A l'appui de cette décision, il est précisé que le MST apporte une contribution importante à la préservation de l'histoire de la Fédération par l'archivage des dossiers. De plus, le Musée, rénové l'année dernière, retrace de manière vivante l'histoire du tir depuis le Sport populaire au sport de performance, met en lumière les traditions de la Fédération et donne également un aperçu de son avenir. La préservation du Musée est donc dans l'intérêt de la FST, d'autant plus que le tir sportif et le Musée constituent tous deux une partie importante de l'histoire du pays.

Il soumet la proposition du Comité directeur à discussion, sans qu'elle ne soit débattue.

Décision n°2026-10

L'AD approuve à l'unanimité la nouvelle convention proposée avec le Musée suisse du tir, conformément à la proposition présentée.

8. Etat d'avancement des travaux relatifs à la stratégie «FST 2036»

Le président informe en détail les délégués présents de l'état d'avancement de la nouvelle stratégie lancée en janvier. Il aborde en détail les projets Swiss Shooting Kids Club, le nouveau site web de la FST ainsi que la réorganisation à venir.

Il s'en suit une pause de 30 minutes.

9. Election de remplacement d'un membre du Comité directeur pour la période en cours jusqu'en 2029

9.1 Election de remplacement d'un membre du Comité directeur – Succession de Renato Steffen

Le président Luca Filippini ouvre la discussion sur le point de l'ordre du jour concernant l'élection de remplacement et explique la procédure électorale:

Les élections se déroulent au scrutin ouvert, sauf décision contraire de l'organe concerné. Au premier tour, la majorité absolue (plus de la moitié) des suffrages exprimés est requise. Au deuxième tour et aux tours suivants, c'est la majorité relative (le plus grand nombre) des suffrages exprimés qui prévaut.

En cas d'égalité des voix entre deux candidats ou plus pour un même siège, un second tour est organisé entre ces candidats. En cas de nouvelle égalité des voix, la décision revient au président de séance.

En cas de scrutin secret, le nombre de bulletins valides déposés sert à déterminer la majorité absolue et relative. Les bulletins de vote blancs ou nuls ne sont pas pris en compte.

En principe, les candidatures sont également possibles lors de l'Assemblée des délégués, mais les candidats doivent être présents (voir l'article 28 du règlement d'organisation).

Le mandat de la personne qui sera élue par l'AD est de trois ans.

C'est Fredy Lienhard qui prend la parole pour présenter la candidate Pia Freitag plus en détail aux personnes présentes. Il prie les délégués de voter pour Pia Freitag.

Le président remercie Fredy Lienhard et indique qu'aucune autre proposition n'a été reçue jusqu'au 6 mars 2026. Le président demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats, ce qui n'est pas le cas.

Il est recommandé à l'Assemblée des délégués d'élire Pia Freitag au poste de membre du Comité directeur de la FST.

Décision n°2026-11

Sous un tonnerre d'applaudissements, Pia Freitag est élue à l'unanimité membre du Comité directeur de la FST pour le mandat en cours qui s'étend jusqu'en 2029.

Le président, l'ensemble du Comité directeur et le directeur général félicitent Pia Freitag pour son élection, et le président lui remet l'insigne du Comité directeur, le foulard et un bouquet de fleurs.

Le président passe au point suivant de l'ordre du jour et souhaite la bienvenue à Martin Candinas, conseiller national et président du CO, venu présenter la FFT 2026.

10. Fêtes fédérales de tir

10.1 FFT 2026 – Information

Martin Candinas présente le programme de la FFT 2026 dans les Grisons. Il salue toutes les personnes présentes en romanche.

Plus de 30'000 tireurs et tireuses se sont désormais inscrits. Les préparatifs sont en grande partie terminés et l'impatience est grande. Dans son discours, il remercie également tous les sponsors et tous les bénévoles, sans la contribution desquels il n'aurait pas été possible d'organiser la FFT dans ces conditions. Il a également remercié les membres de son équipe restreinte, à savoir Lukas Caduff, Carl Frischknecht et Maurus Tomaschett. Il invite tous les tireurs et tireuses, les sociétés de tir et les invités à se rendre ensemble à la FFT afin de vivre ensemble une FFT inoubliable.

Le président remercie Martin Candinas pour sa présentation et donne la parole à Reto Müller, membre du Comité directeur, pour le point suivant de l'ordre du jour.

10.2 FFT 2030 – Information

Reto Müller informe les personnes présentes de l'état d'avancement de la FFT 2030. A l'issue d'une rencontre avec une délégation du Comité directeur, les sociétés cantonales de tir de Neuchâtel et de Vaud ont déposé leur candidature sous la forme d'une lettre d'intention. Il est prévu d'organiser la Fête fédérale de tir 2030 en Suisse romande dans la région de la chaîne du Jura. Dans ce cadre, la FFTJ doit être intégrée dans la FFT 2030. La candidature bénéficie en outre du soutien de la SCT du Jura et de la région du Jura bernois. Pour certains concours spécialisés, on examine la possibilité de les organiser à Thoune. Reto Müller précise en outre que l'approbation des conditions générales relève de la compétence de la Conférence des présidents, tandis que l'attribution de la FFT à l'organisateur est du ressort de l'Assemblée des délégués.

Compte tenu de l'état très avancé du processus, le Comité directeur propose à l'Assemblée des délégués de lui conférer la compétence de confier définitivement l'organisation au CO (après approbation des conditions générales qui doivent encore être finalisées).

La parole est donnée, mais personne ne la prend.

Décision n°2026-12

L'AD approuve la proposition à l'unanimité

Reto Müller cède la parole à Yann Dubied, président de la STNS, qui aborde plus en détail l'organisation ainsi que les particularités de la FFT 2030, telles qu'elles sont connues à la date de l'AD.

Le président remercie Yann Dubied pour ses explications ainsi que pour l'engagement dont il a déjà fait preuve.

11. Honneurs

11.1 Election comme membre d'honneur

Les honneurs ont été rendus en plusieurs phases lors de l'AD. Vient ensuite une dernière série d'honneurs avec l'élection des membres d'honneur. Le président indique que Thomas Süssli ne peut être présent à la réunion d'aujourd'hui pour des raisons d'emploi du temps et lui rend hommage en son absence. Le président rend hommage aux nombreux services que Thomas Süssli a rendus au tir suisse tout au long de ces années.

Le président invite ensuite Renato Steffen, membre du Comité directeur de la FST, à se lever un instant.

Le président rend hommage aux multiples services que Renato Steffen a rendus au fil des ans au profit du tir suisse, notamment en tant que membre du Comité directeur. Dans son hommage, le président retrace les différentes étapes que Renato Steffen a traversées et les fonctions qu'il a exercées au cours de sa carrière de tireur passionné et de membre du Comité directeur. Le président remercie Renato Steffen pour son travail et lui souhaite bonne chance pour le futur.

Le Comité directeur souhaite nommer Renato Steffen et Thomas Süssli comme nouveaux membres d'honneur de la FST en reconnaissance de leurs services rendus à la Fédération.

Décision n°2026-13

Renato Steffen et Thomas Süssli (en son absence) sont élus membres d'honneur de la FST sous les applaudissements.

Luca Filippini remet à Renato Steffen l'insigne d'or, la plaque d'honneur ainsi qu'un petit paquet suisse.

Renato Steffen prend la parole et remercie toutes les personnes présentes pour ce grand honneur. Il encourage tout le monde à s'impliquer au sein des comités et, plus généralement, dans le monde du tir.

Le président invite Walter Brändli (chef sortant de la division Fusil 300m) à monter sur scène où il lui adresse des mots de reconnaissance pour tout le travail qu'il a accompli au cours de son mandat. Il lui remet la médaille d'honneur ainsi qu'un petit paquet suisse.

Le président invite les deux présidents fribourgeois sortants, Daniel Roubaty et Fritz Herren, à monter sur scène où il leur adresse des mots de reconnaissance pour tout le travail qu'ils ont accompli au cours de leur mandat. Le président a notamment évoqué la fusion des deux fédérations fribourgeoises et a salué à cette occasion le travail accompli et l'engagement dont elles ont fait preuve. Il leur remet la médaille d'honneur ainsi qu'un petit paquet suisse.

- Daniel Roubaty - Président de la SFST (2012 – 2025)
- Fritz Herren - Président de la SCTF (2017 – 2025)

Le vice-président invite les trois présidents sortants, Marcel Huber, Heinz Hunziker et Werner Künzler, à monter sur scène où il leur adresse des mots de reconnaissance pour tout le travail qu'ils ont accompli au cours de leur mandat. Il leur remet la médaille d'honneur ainsi qu'un petit paquet suisse.

- Marcel Huber - Président de la ZSV (2018 – 2026)
- Heinz Hunziker - Président de la ZKSV (2018 – 2026)
- Werner Künzler - Président de la TKS (2017 – 2026)

Le président invite les deux officiers fédéraux de tir, le lieutenant-colonel Richard André et le major René Wild, à monter sur scène où il leur adresse des mots de reconnaissance pour tout le travail qu'ils ont accompli au cours de leur mandat. Il leur remet la médaille d'honneur ainsi qu'un petit paquet suisse.

- Lieutenant-colonel Richard André OFT 1 (2017 - 2025)
- Major René Wild OFT 16 (2019 - 2026)

12. Informations concernant la FST

12.1 Concours 2026 / Exercices fédéraux 2026

Le président donne des informations sur les prochains concours du jubilé de 2026, ainsi que sur les exercices fédéraux de 2026, et encourage une nouvelle fois tout le monde à y participer. Comme d'habitude, les inscriptions aux concours du jubilé se font via la plateforme en ligne SCORE.

12.2 Etat d'avancement des travaux relatifs aux RTSp

Le président fait le point sur l'avancement des travaux des RTSp

Plus précisément, le président aborde la situation actuellement préoccupante concernant les canons de rechange pour le Fass 90 provenant de l'étranger qui sont actuellement en circulation. Il rappelle que ces produits étrangers ne figurent pas dans le catalogue des moyens auxiliaires, ne sont pas autorisés et ne doivent donc pas être utilisés.

Le président aborde ensuite brièvement les deux votations à venir (loi sur le code civil et loi sur le matériel de guerre). Il informe toutes les personnes présentes que la FST informera toutes les fédérations concernées à ce sujet. Il invite toutes les personnes présentes à voter.

13. Discussions

Le président donne la parole qui est prise dans l'Assemblée.

- Stefan Weber prend la parole et dépose une proposition d'ordre visant à limiter à 15 minutes maximum le temps de parole accordé à chaque intervenant pour chaque point à l'ordre du jour. Ceci dans le but de rendre l'AD plus efficace et plus courte à l'avenir.
Le président prend note de cette proposition et s'engage à l'examiner en interne.
- Fredy Lienhard prend la parole et exprime le souhait de voir le Comité directeur s'impliquer davantage; il propose également que les points à l'ordre du jour et les dossiers ne soient plus présentés uniquement par certains membres du Comité directeur mais qu'ils soient répartis à l'avenir entre tous les membres du même Comité.
Le président reprend également cette idée qui fera l'objet d'un examen en interne.

14. Prochaine Assemblée des délégués

Assemblée des délégués (AD) du samedi 24 avril 2027, canton des Grisons.

Le président remercie d'avance la BSV pour sa disponibilité à organiser la 26e AD de 2027.

Luca Filippini résume les dates des prochaines assemblées des délégués qui ont notamment été fixées lors de la Conférence des présidents 1/2026 du vendredi 24 avril 2026.

- En 2027, l'AD aura lieu dans les Grisons (comme le veut la tradition, l'année suivant la FFT).
- En 2028, l'AD se tiendra à Bâle.
- En 2029, l'AD se tiendra à Engelberg, dans le canton d'Obwald.
- En 2030, l'AD aura lieu à Sursee (organisée par la FST).
- En 2031, l'AD aura lieu dans la région de Neuchâtel.

Le président remercie Elena Biasin, responsable de l'organisation, ainsi que son équipe au nom de la FST.

Luca Filippini tient également à remercier tous les partenaires, mécènes et donateurs pour leur présence et leur soutien au cours de l'année écoulée et se réjouit de poursuivre cette fructueuse collaboration.

Il adresse ses sincères remerciements à son vice-président et à l'ensemble du Comité directeur pour leur excellente collaboration. Il remercie également tout particulièrement l'ensemble de l'équipe de la FST, dirigée par son directeur Silvan Meier, pour son soutien et l'organisation de cette manifestation.

Il adresse également ses remerciements à l'interprète Nina von Heydebrand et à l'interprète Jaime Calvé, ainsi qu'aux deux dames d'honneur Oriane Stettler et Laura Dupré, et remet un cadeau aux deux dames d'honneur.

Walter Harisberger prend la parole en conclusion et remercie le président au nom de l'ensemble du Comité directeur et de tous les délégués pour son immense engagement en faveur du tir ainsi que de la FST, avant de lui remettre un cadeau.

Luca Filippini remercie une nouvelle fois les invités pour leur présence ainsi que les médias pour leur couverture bienveillante, puis clôt la 25^{ème} Assemblée des délégués à 12h56.

Le président:



Luca Filippini
Président de la FST

Les secrétaires de séance:



Silvan Meier
Directeur de la FST

Envoi à

Présidents des membres de la Fédération

Membres d'honneur

Comité directeur

Pour information à

Président des Organes juridictionnels

Président du Conseil de fondation Fdt

Président de la Fondation du Musée suisse du tir de Berne

Membres de la direction